

Julie Bour  
Lydiane Gueit-Montchal  
Olivier Dard  
Gilles Richard (dir.)



*Louis  
Jacquinot*

Un indépendant  
en politique



# LOUIS JACQUINOT, UN INDÉPENDANT EN POLITIQUE

# Mondes Contemporains

collection dirigée par Éric Bussière et Olivier Forcade

*L'Ordre européen du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*  
Jean Bérenger & Georges-Henri Soutou (dir.)

*L'URSS et l'Europe dans les années 20*  
Georges-Henri Soutou (dir.)

*L'Europe de Robert Schuman*  
A. Moinet-Le Menn, P. Fournié, G. Eldin  
& G.-H. Soutou (dir.)

*L'Europe de l'Est et de l'Ouest  
dans la Guerre froide (1948-1953)*  
Georges-Henri Soutou (dir.)

*Guerres et paix en Europe centrale  
aux époques moderne et contemporaine*  
Mélanges d'histoire des relations  
internationales offerts à Jean Bérenger  
Daniel Tollet (dir.)

*L'Insurrection de Varsovie.  
La Bataille de l'été 1944*  
Alexandra Viatteau (dir.)

*Avec les Arabes. Puissance de l'amitié*  
Mélanges offerts  
au professeur Dominique Chevallier  
Abd El Hadi Ben Mansour  
& Jacques Frémeaux (dir.)

*La France et l'URSS dans l'Europe des années 30*  
M. Narinski, É. du Réau, G.-H. Soutou &  
A. Tchoubarian (dir.)

*Henri Hauser (1866-1946). Humaniste.  
Historien. Républicain*  
S.-A. Marin & G.-H. Soutou (dir.)

*Géopolitique de Kaliningrad*  
*Une île russe au sein de l'Union européenne élargie*  
Frank Tétart

*Le Traité franco-britannique de Dunkerque.*  
*Un traité oublié*  
Yann Lamézac

*La Pologne et l'Europe. Du partage  
à l'élargissement (XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles)*  
I. Davion, J. Kloczowski & G.-H. Soutou (dir.)

*Culture et Guerre froide*  
J.-F. Sirinelli & G.-H. Soutou (dir.)

*L'URSS & l'Europe de 1941 à 1957*  
É. Robin-Hivert & G.-H. Soutou (dir.)

*Pierre Mendès France*  
*Héritage colonial et indépendances*  
Maria Romo-Navarrete,  
préface de Jean-François Sirinelli

*Soldats de la loi*  
*La gendarmerie au XX<sup>e</sup> siècle*  
Jean-Noël Luc (dir.)

*John Foster Dulles*  
*Secrétaire d'État, Cold Warrior et père  
de l'Europe*  
François David,  
préface de Georges-Henri Soutou

*L'Afrique indépendante dans le système  
international*  
É. Robin-Hivert & G.-H. Soutou (dir.)

*Jacques Seydoux, diplomate*  
Stanislas Jeannesson

*L'Aéronautique militaire française outre-mer  
1911-1939*  
Jean-Baptiste Manchon  
préface de Jacques Frémeaux

Julie Bour, Lydiane Gueit-Montchal,  
Olivier Dard & Gilles Richard (dir.)

Louis Jacquinot,  
un indépendant en politique

*Préface de Christian Namy*



## PRÉFACE

*Christian Namy*  
*Sénateur et président du Conseil général de la Meuse*

Le présent ouvrage consacré à Louis Jacquinot, homme politique meusien qui a traversé une grande partie du xx<sup>e</sup> siècle, a été rendu possible par la conjonction de plusieurs facteurs.

Le premier est le dépôt par Louis Jacquinot de ses archives personnelles aux Archives départementales de la Meuse : un ensemble volumineux de notes, documents, correspondances et une collection de photographies exceptionnelles qui illustrent l'ensemble de sa carrière politique, et qui traduit de manière évidente son souci de la postérité.

Le deuxième est le travail de doctorat de Julie Bour à l'université de Metz ; c'est à elle qu'est revenue la tâche d'étudier et d'exploiter l'ensemble de ce fonds documentaire, et de faire ainsi sortir de l'oubli un homme qui a pourtant occupé pendant une quinzaine d'années des fonctions ministérielles.

Au fil des articles, on découvrira l'engagé volontaire de 1914 et 1939, le député, le Résistant, la figure politique locale, le ministre enfin qui a su se maintenir avec une belle constance sous trois Républiques successives. C'est au prisme de son positionnement « modéré » que les éminents historiens rassemblés dans cette publication analysent tour à tour l'incroyable longévité politique de Louis Jacquinot, offrant un portrait en profondeur d'un personnage jusque-là souvent évoqué mais jamais réellement étudié.

C'est une des missions du Conseil général de la Meuse que de valoriser le patrimoine écrit dont il a la charge, et d'encourager la recherche historique basée sur les fonds conservés aux Archives départementales. Après le soutien apporté par le Département aux travaux de recherche de Julie Bour, il était légitime de poursuivre cette collaboration, en rendant hommage à Louis Jacquinot, qui a été président du Conseil général de 1945 à 1973 : c'est désormais chose faite suite à l'organisation par les Archives départementales d'un colloque en 2011 en partenariat avec l'université de Metz, et d'une exposition photographique présentée à l'Hôtel du Département. La parution de ce recueil en est l'aboutissement et la trace.

Puisse le lecteur découvrir ou redécouvrir avec plaisir ce personnage fascinant à bien des égards.

## INTRODUCTION

*Olivier Dard*

Ce livre sur Louis Jacquinot (1898-1993), figure importante de l'histoire meusienne comme de l'histoire politique nationale marque l'aboutissement d'un projet de plusieurs années. À la base, il faut d'abord saluer l'importance du travail accompli par les services des Archives départementales de la Meuse sous l'égide de Lydiane Gueit-Montchal pour inventorier et classer ce fonds de près de 400 cartons dont il sera beaucoup question dans ce volume. Je me souviens fort bien de ma première visite aux Archives départementales de la Meuse et des premiers échanges avec celle qui en était alors la directrice avant que Gérard Diwo ne lui succède, et marque lui aussi pleinement son intérêt pour l'entreprise. Lydiane Gueit-Montchal m'avait fort logiquement vanté l'exceptionnelle richesse de ce fonds et j'avais de mon côté en tête l'importance de Louis Jacquinot, l'ayant beaucoup croisé au tout début de mes recherches historiques sur les Londoniens de la France libre, lorsque j'avais coédité avec le très regretté Hervé Bastien le *Journal de guerre* d'Henri Queuille. J'avais repéré dans un tel fonds la possibilité d'un sujet d'une thèse importante qui aurait comme ambition de retracer l'itinéraire d'un homme qui fut élu sans discontinuer député de la Meuse de 1932 à 1973 et qui fut ministre à plus de quinze reprises de la Troisième à la Cinquième République, occupant notamment les postes de ministre de la Marine, des Anciens combattants ou de l'outre-mer. Julie Bour, alors étudiante en maîtrise, souhaitait faire une thèse en histoire politique, et c'est sur la base d'un projet sur Jacquinot qu'elle décrocha ce qu'on appelait encore alors une allocation de recherche.

Ce sont des efforts croisés de cette dernière et de Lydiane Gueit-Montchal qu'est née l'idée d'un colloque. Il fut appuyé sur le plan scientifique par le Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire (CRULH) aidé par le professeur Gilles Richard. Il fut aussi généreusement doté et soutenu, jusqu'à sa publication, par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des Archives (DMPA) en la personne de Laurent Veyssière. En Meuse, la manifestation a été organisée par la directrice des Archives départementales et ses services mais également par Julie Bour qui s'y est particulièrement investie. Ce ne fut pas le seul évènement organisé autour de Louis Jacquinot car sur la base du très beau fonds photographique disponible dans les archives privées de l'ancien ministre une exposition a pu être montée

sous la responsabilité de Julie Bour. À défaut d'avoir pu la visiter, les lecteurs du présent volume pourront découvrir quelques-uns de ces clichés à partir du cahier photographique qui l'illustre.

10 Cet ouvrage a plusieurs ambitions. En premier lieu, faire découvrir et ressortir l'importance de sources archivistiques et iconographiques trop peu connues. La Meuse sur ce point est riche et on ne saurait oublier que si Louis Jacquinot est une figure importante du modérantisme en politique, il compte dans ce département deux célèbres devanciers, André Maginot et Raymond Poincaré. L'ancrage meusien est aussi important pour saisir, dans le cas de Louis Jacquinot, l'importance d'une échelle locale de l'étude du politique qui n'a rien d'anecdotique lorsqu'il s'agit de comprendre comment cet homme a conquis et conservé un fief législatif pendant plus de 40 ans et est demeuré, des décennies durant, président du Conseil général. Dans le cas de Louis Jacquinot, le local est emboîté au national. D'abord, sur le plan de son engagement politique, ce qui invite à s'interroger sur son rôle dans des formations partisans de centre-droit (Alliance démocratique, Centre national des indépendants) tout comme sur sa place dans la famille gaulliste entre les années de guerre et le pompidolisme. Ensuite, sur le plan de son action ministérielle où l'accent a été mis sur la Marine, les Anciens combattants et l'outre-mer.

Le portrait de Louis Jacquinot proposé ici est d'abord celui du dirigeant politique et procède du dépouillement de sources meusiennes et nationales conduites par des universitaires spécialistes d'histoire politique. En même temps, et ce fut un choix des organisateurs, il s'est agi de donner une couleur plus humaine à ce personnage encore trop méconnu. Des élus meusiens, en particulier les anciens parlementaires comme Rémi Herment et François Dosé ont accepté de livrer leur témoignage dans le cadre d'une table ronde. Cette dernière a aussi accueilli Gérard Longuet, alors ministre de la Défense. En dépit d'un calendrier très chargé, il est demeuré plusieurs heures parmi nous et a livré un témoignage substantiel. Tout comme Olivier Stirn, dont on connaît les fonctions ministérielles mais dont trop peu savent qu'il fut chef de cabinet de Louis Jacquinot, sur lequel, après avoir assisté à l'ensemble des communications et des débats, il a livré un témoignage important.



PREMIÈRE PARTIE

## Louis Jacquinot en Meuse

## LES ARCHIVES DES HOMMES POLITIQUES : L'EXEMPLE DE LA MEUSE

*Lydiane Gueit-Montchal*

Le livre qui nous réunit aujourd'hui a été rendu possible par l'existence d'un fonds d'archives confié aux Archives de la Meuse par Louis Jacquinot lui-même. Il ne semble donc pas inutile, en guise d'entrée en matière, de reparler de la question des sources de l'histoire politique et du statut des archives des hommes politiques. Cette question a en effet fortement évolué ces dernières années, notamment à la suite du fameux colloque organisé par l'Association des archivistes français en 2006, dont les conclusions ont connu une traduction concrète dans la refonte de la loi sur les archives en juillet 2008.

Avant d'aborder le panorama des fonds d'archives politiques conservés en Meuse, je prendrai donc le temps d'évoquer cette évolution récente et ses possibles conséquences à moyen ou long terme pour la collecte des archives.

### UNE ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE RÉCENTE

La loi de 1979 qui régissait les archives ne prenait pas particulièrement en compte la spécificité des archives politiques qui se situent bien souvent à la croisée des chemins entre archives publiques et documents privés. Le colloque de 2006, intitulé « Action, mémoire et histoire. Les archives des hommes politiques contemporains »<sup>1</sup> a permis de souligner la difficulté qu'il y a à caractériser ces archives, dont le contenu dépend du parcours de son producteur. Militant entré très tôt en politique ou personnage – avocat, médecin, écrivain, chef d'entreprise – ayant brigué un mandat sur le tard ; maire, conseiller général, président de collectivité, député, sénateur, ministre ou président de la République, tous ne créent pas des fonds d'archives de même volume ou de même contenu. Certains fonds dissocient à peine les documents personnels

<sup>1</sup> Association des archivistes français, *Action, mémoire et histoire. Les archives des hommes politiques contemporains*, actes du colloque tenu les 20 et 21 octobre 2006 à Paris, Palais du Luxembourg, *Gazette des Archives*, n° 203, Paris, Gallimard/Association des archivistes français, 2007.

des papiers de fonction ; certains ont été ordonnés méticuleusement par des collaborateurs dévoués ; d'autres encore ont été entièrement bousculés par leur créateur, qui y a puisé les éléments nécessaires à l'écriture de ses propres mémoires... Quelques documents en particulier sont emblématiques de ce statut incertain, tels que les agendas par exemple, qui relèvent conjointement des sphères publiques et privées.

14

Cette diversité de situation correspond à une palette d'attitudes différentes des hommes politiques vis-à-vis de « leurs » archives, qui va d'une méfiance absolue au choix de confier ses archives à différents organismes en fonction des postes occupés, ou au parti auquel il appartient. Concrètement, depuis 1979, une pratique s'était mise en place en parallèle au texte de loi. Dans un certain nombre de cas, l'administration des archives a établi un protocole de remise qui permettait de préciser quelques éléments, et notamment des conditions de communicabilité et de communication différentes de celles que la loi prévoit pour les archives publiques. Cette pratique du protocole a été initiée dès 1974 par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing pour les archives de sa présidence.

Cette approche pragmatique a prévalu lors de la rédaction du texte de loi de 2008, dont l'objectif était de donner un fondement juridique à une pratique de plus en plus répandue, et qui avait l'immense avantage de permettre la collecte de fonds d'archives qui sans cela risquaient de disparaître purement et simplement. L'article 11 de la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux Archives, intégré au Code du patrimoine en tant qu'article L.213-4, est ainsi rédigé : « Le versement des documents d'archives publiques émanant du Président de la République, du Premier ministre et des autres membres du Gouvernement peut être assorti de la signature entre la partie versante et l'administration des archives d'un protocole relatif aux conditions de traitement, de conservation, de valorisation ou de communication du fonds versé, pendant la durée des délais prévus à l'article L.213-2. Les stipulations de ce protocole peuvent également s'appliquer aux documents d'archives publiques émanant des collaborateurs personnels de l'autorité signataire [...] ». Il est donc reconnu et admis que les déposants, ou leurs représentants, ont un droit de regard sur la consultation des documents ainsi versés. L'intérêt du texte est à la fois de reconnaître le régime dérogatoire auquel sont soumis ces versements et d'en fixer le terme, qui correspond à la date de décès du signataire ou à l'expiration des délais fixés conjointement, soit entre 25 et 50 ans en principe. Après cette date, les documents entrent dans le droit commun des archives publiques.

Le recul n'est pas encore suffisant pour savoir si les nouvelles dispositions de la loi vont permettre de développer la collecte des archives politiques, mais si un tel développement devait avoir lieu, il ne sera pas dû seulement à ce nouveau texte,

mais aussi à tout le travail de sensibilisation entrepris depuis plusieurs années par les archivistes, dont le point d'orgue a été le colloque de 2006, et dont la loi, finalement, constitue un élément supplémentaire. Ce travail a été mené à la fois par des structures privées, dépositaires de nombreux fonds (Fondation Jean Jaurès, Fondation nationale des sciences politiques créée en 1973 par René Rémond, etc.) et aussi bien sûr par les services d'archives publiques, au premier rang desquels les Archives nationales. Il est évident que l'objectif de notre profession est aussi de faire « tache d'huile » : à chaque fois qu'un personnage emblématique de la vie politique française accepte de nous faire confiance, son choix constitue un argument supplémentaire pour en convaincre d'autres. Le fait de finaliser les protocoles de préférence avec le producteur lui-même constitue aussi un facteur important, pour éviter les risques encourus par les archives pendant une période de déshérence, et pour disposer d'un interlocuteur habilité à entériner le protocole établi pour le versement. Les exemples ne manquent pas de fonds d'archives ayant connu bien des vicissitudes avant de pouvoir être rassemblés et sauvegardés dans un lieu de conservation. L'exemple le plus poussé est celui du fonds Georges Mandel ou de ce qui en reste, confié aux Archives nationales entre 1990 et 2011. Il suffit de lire l'introduction du répertoire établi par les Archives nationales pour s'en convaincre<sup>2</sup>. Plus récemment, d'autres fonds d'archives importants ont pu entrer dans les services d'archives publics sur la base des protocoles tels que la loi les a encadrés. Citons notamment les papiers de Michel Rocard, entrés aux Archives nationales en mai 2011, et qui constituent 45 mètres linéaires de documents allant de 1960 à aujourd'hui. Localement, pour évoquer un département que je commence à connaître, Renaud Donnedieu de Vabre a signé à l'été 2011 un protocole pour ses archives déposées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, soit 17 mètres linéaires de documents portant sur ses activités de député entre 1997 et 2007. Dans ce dernier cas, celui qui fut aussi ministre de la Culture a fait le choix de bien séparer les documents correspondant à ses mandats locaux, et ceux correspondant à ses fonctions nationales. Les intervenants du colloque de 2006 soulignaient déjà que ce principe avait tendance à se développer chez les hommes politiques ; le lien entre ces différents ensembles d'archives se rapportant à une seule personnalité peut ensuite aisément être reconstitué de façon intellectuelle, à l'aide d'un inventaire unique.

2 Archives nationales, section des archives privées, 544 AP, Papiers Georges Mandel. Répertoire numérique détaillé établi par Pascal R. David sous la direction de Ségolène de Dainville-Barbiche, responsable de la section des archives privées, 2009-2011, 25 p. (sources consultée en mars 2012 : <[www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/AP-pdf/544-ap.pdf](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/AP-pdf/544-ap.pdf)>).

En revanche, lorsqu'un tel tri n'a pas été effectué au départ, le classement de ces archives n'est pas toujours un exercice simple. Pour n'en citer qu'un exemple, le fonds Sembat-Agutte, déposé en 2003 et 2006 aux Archives nationales, est très représentatif de ces fonds d'archives « mixtes » évoqués plus haut. L'introduction du répertoire établi par les Archives nationales<sup>3</sup> présente le travail effectué par les archivistes pour séparer les papiers privés de Marcel Sembat du fonds d'archives publiques qui s'y trouvait mêlé, et qui correspondait à ses fonctions de ministre des Travaux publics entre 1914 et 1916. L'introduction permet également de comprendre les étapes qui ont mené au dépôt des documents aux Archives nationales et donc les éventuelles lacunes du fonds.

Le fait est que cette sensibilisation semble porter peu à peu ses fruits. La très forte médiatisation qui a accompagné la parution de l'inventaire du fonds Giscard d'Estaing, alors qu'il s'agit d'un instrument de recherche, c'est-à-dire d'un document somme toute assez technique, montre à quel point la préservation de cette mémoire suscite à présent de l'intérêt y compris au-delà de la sphère des historiens.

#### LES FONDS CONSERVÉS EN MEUSE

Tout ce qui vient d'être exposé se retrouve finalement de façon assez fidèle dans les fonds d'archives qualifiés de « politiques » conservés aux Archives de la Meuse. On y trouve en effet des fonds d'hommes politiques, mais aussi d'organismes à caractère politique, et notamment, cas suffisamment rare pour être souligné, les archives de la Fédération meusienne du Parti socialiste, que celle-ci a déposée en 2003 et qui couvrent les années 1971 à 1997. Comme pour les archives des hommes politiques, le choix a été fait de fixer un délai de communicabilité unique de 60 ans, plus large que les délais utilisés pour les archives publiques, mais il faut rappeler qu'il s'agit ici d'un fonds privé et que ce principe d'une date unique simplifie la gestion pour le déposant.

En ce qui concerne les hommes politiques proprement dits, plusieurs fonds d'archives permettent de balayer une période assez large. Si l'on excepte les papiers du député Jean-Baptiste Harmand<sup>4</sup> de la Meuse (qui s'étendent de l'an II à 1839), dont une partie a été confiée aux Archives dès 1862 par son

<sup>3</sup> Archives nationales, 637 AP, Fonds Sembat Agutte, répertoire numérique détaillé, 2008, 176 p. (sources consultée en mars 2012 : <[www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/AP-pdf/sembat-agutte-637ap.pdf](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/AP-pdf/sembat-agutte-637ap.pdf)>).

<sup>4</sup> Né en 1751, Jean-Baptiste Harmand, avocat à Bar-le-Duc, a siégé comme député à la Convention nationale. Sa carrière politique se poursuit jusqu'au Consulat lorsqu'il est nommé préfet par Napoléon Bonaparte. Il se retire cependant dès 1801, probablement compromis avec les royalistes, et meurt en 1816 dans le dénuement à Paris.

petit-fils, et une autre achetée en 1995, en réalité très peu volumineuse, trois fonds principaux offrent une certaine cohérence, du fait des liens d'affinité ou d'opposition que l'on peut établir entre leurs producteurs.

Le premier à avoir été donné au département, qui est aussi le plus ancien chronologiquement, est le fonds Bréguet-Develle, à l'initiative de François Bréguet, petit-fils de Jules Develle, entre 1976 et 1986. Impossible de rappeler ici la biographie des frères Develle, Edmond et Jules, qui ont tous les deux été ministres, députés puis sénateurs de la Meuse (l'un succédant à l'autre) entre les années 1880 et 1920. Je renvoie ici aux études qui ont été menées sur leur carrière<sup>5</sup>. Par sa composition, ce fonds est caractéristique d'un fonds du XIX<sup>e</sup> siècle : correspondances, discours et de nombreux papiers personnels.

Le deuxième, celui qui nous occupe aujourd'hui, est celui de Louis Jacquinot, sur lequel je reviendrai dans un instant. Il n'échappera à personne qu'entre ces deux générations politiques, celle des Develle et celle de Jacquinot, manquent deux personnages de premier plan : Raymond Poincaré et André Maginot. Cette absence est d'autant plus regrettable qu'entre ces personnages il n'y a pas seulement une continuité dans le temps, il y a aussi des héritages : les débuts de Raymond Poincaré ont été encouragés par les frères Develle, tout comme ceux d'André Maginot, qui a à son tour accompagné Louis Jacquinot dans ses premiers pas politiques. En ce qui concerne Raymond Poincaré, on peut évidemment déplorer que ses archives ne soient pas conservées en Meuse, mais l'essentiel est qu'une partie ait été conservée et se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale à qui sa veuve l'a confiée. Il s'agit de 72 volumes reliés<sup>6</sup>, comprenant essentiellement sa correspondance, ses notes journalières pendant la Grande Guerre, ses discours et ses carnets. Ils permettent, ainsi que le soulignait l'historien John F. V. Keiger lors du colloque de 2006<sup>7</sup>, d'éclairer d'un jour plus personnel les choix politiques de Raymond Poincaré, en fonction de sa personnalité et de ses convictions intimes. Le choix de la Bibliothèque nationale est d'ailleurs intéressant en lui-même, pour sa portée symbolique et la signification qui peut en découler. Le don de Madame Poincaré a été effectué à une époque où les Archives nationales ne constituaient pas nécessairement un choix évident pour les personnalités politiques, mais elle aurait pu s'adresser à d'autres institutions qui détiennent des fonds privés. On peut bien sûr imaginer, ce qui arrive souvent, que ce choix découle d'un bon contact établi entre la donatrice et un conservateur ou un directeur de cette institution. Mais le fait de confier ces documents à la Bibliothèque nationale

5 Notamment celle de Michel Salviac, « La carrière politique des frères Develle », *Bulletin des sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, n° 14, 1977, p. 3-143.

6 Conservés sous les cotes NAF 15992-16063 à la Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits.

7 Association des archivistes français, *Action, mémoire et histoire*, op. cit., p. 43.

peut aussi être interprété comme le reflet d'une conception essentiellement littéraire de l'œuvre de son époux. D'ailleurs, l'ensemble qu'elle a sélectionné et confié relève essentiellement de la production écrite personnelle de Raymond Poincaré : discours, correspondance, carnets ou journal. Des documents plus administratifs ou politiques (notes, projets de loi, rapports préparatoires ou synthèses établis pas ses collaborateurs ou ses ministres, etc.), dont on pourrait supposer l'existence, n'y figurent pas. Le choix de l'institution accueillant les papiers me semble donc signifiant en lui-même. Toujours est-il qu'il existe un fonds Raymond Poincaré, certes partiel mais cependant assez varié et étendu dans le temps. Il n'en va pas de même pour André Maginot, dont les papiers n'ont pas été conservés. Les historiens qui ont travaillé sur sa biographie ont eu recours à des sources indirectes, comme à chaque fois qu'il n'existe pas de fonds constitué : journaux officiels et retranscription des débats dans les deux Chambres, presse ou encore correspondance retrouvée dans les fonds d'autres hommes politiques par exemple. Souvent ces sources ne suffisent pas à éclairer toutes les facettes d'un personnage et de son évolution personnelle dans le temps, et les chercheurs sont condamnés à en donner une image « en creux ». Dans le cas d'André Maginot, cette absence s'explique probablement par sa disparition prématurée et soudaine, alors même que sa carrière politique n'était pas achevée. Pour le cas qui nous occupe aujourd'hui, cette absence d'archives est frustrante ; on y aurait peut-être trouvé des éléments intéressants sur les années de formation politique de Louis Jacquinot auprès de son mentor.

Louis Jacquinot, quant à lui, s'est préoccupé assez tôt du devenir de ses archives. Ce soin pour leur pérennité est assez cohérent avec l'intérêt qu'il a porté toute sa vie à l'image et notamment à la sienne, qu'il a toujours soignée. Ainsi, les photographies qui accompagnent ce volume témoignent de la préoccupation constante qu'il a eue de les collecter (notamment auprès de la rédaction de certains magazines qui les avaient commanditées) et de les conserver, ce qui est loin d'être le cas de toutes les personnalités politiques. De la même manière, il est avéré que Louis Jacquinot a réfléchi au sort de ses archives et a sélectionné lui-même ce qu'il allait confier au Conseil général de la Meuse et ce qu'il a préféré éliminer. Le transfert a eu lieu en 1985. Je tiens à préciser en effet que, là encore, ce ne sont pas les Archives départementales qui constituaient le premier destinataire du fonds mais bien la collectivité elle-même et que les documents ont, dans un premier temps, jusqu'en 1995, été confiés à la Conservation départementale des Musées. Les liens personnels probablement, mais aussi le fait que cette conservation a son siège dans l'ancienne demeure de Raymond Poincaré, aujourd'hui convertie en musée, explique peut-être cette destination première ; il s'agit en quelque sorte d'une parenté thématique entre la demeure de l'ancien Président de la République et la mémoire de l'ancien ministre.

Qu'a donc choisi de conserver Louis Jacquinot ? Les 15 mètres linéaires de documents, classés et inventoriés en 1997, portent essentiellement sur ses mandats locaux et sur ses activités à l'étranger, notamment ses nombreux voyages. Ses activités dans les autres ministères hors outre-mer, ses liens avec les partis politiques auxquels il a adhéré ou ses papiers personnels restent peu représentés. Un archiviste fait son tri en cherchant à conserver ce qui sera représentatif du tout et susceptible d'intéresser les chercheurs de demain ou plus tard encore. Si l'on part du principe que les hommes politiques qui trient leurs archives le font bien davantage en pensant à ce qu'ils laisseront comme trace de leur action, il ne paraît pas inintéressant de relever les choix opérés par Louis Jacquinot pour son propre fonds. Il y aura peut-être lieu, au cours des communications à venir, d'y repenser et d'en débattre. L'un des points forts de ce fonds reste les interventions, c'est à dire l'ensemble des courriers qui lui ont été adressés pour lui demander un soutien sur des sujets très divers : emploi, logement, décoration, appui auprès d'une autre personnalité ou d'une administration, faveur... Ces abondantes correspondances existent chez tous les élus, mais compte tenu de l'important volume que cela représente, elles sont loin d'être systématiquement gardées. Elles ne font pas partie des documents « prestigieux », et souvent on s'imagine qu'elles n'ont pas d'intérêt parce qu'il n'est pas possible d'y retrouver une demande précise. Cependant, il se trouve que, traitées en tant que séries et sur le mode statistique, ces interventions offrent des pistes d'analyse très intéressantes. Leur intérêt a d'ailleurs été souligné au cours du colloque, décidément très riche, de 2006.

Il est donc essentiel de connaître la façon dont ces archives d'hommes politiques sont parvenues jusqu'à nous, parce que ces modalités de conservation font sens et éclairent d'une façon particulière leur contenu. Cependant, les hommes politiques en général et Louis Jacquinot en particulier, malgré tout le soin qu'ils peuvent prendre à préparer leurs archives, savent bien que les historiens et les chercheurs ne se contenteront pas de ces seuls documents pour écrire l'histoire ; les deux journées à suivre le montreront abondamment pour le cas qui nous réunit. Je pense qu'aucun d'entre eux n'aurait le faux espoir, en faisant disparaître certaines de ses archives, d'escamoter complètement les faits eux-mêmes ; on finit toujours par en trouver la trace, que ce soit dans les archives publiques, dans d'autres fonds privés de personnes ayant vécu les mêmes événements, qui en donnent ainsi leur propre version, ou encore dans des témoignages. Une trace peut-être moins précise, moins complète, moins étayée, mais une trace tout de même... Ainsi, pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, l'analyse générale du fonds d'archives, de sa structure, de ses lacunes, de son histoire, constitue un préalable essentiel au travail du chercheur qui s'y attaque.



Le fonds Jacquinet m'amène, par une remarquable continuité chronologique, à évoquer le troisième des fonds politiques entrés aux Archives de la Meuse, et ce tout récemment : le fonds Jean Bernard, fin 2009<sup>8</sup>. Il s'agit des papiers relatifs à son activité de député de la Meuse, mandat qu'il a occupé de 1973 à 1978 puis de 1981 à 1985, et non les documents relatifs à son activité de maire de Bar-le-Duc, poste qu'il a occupé jusqu'en 1995. Ce fonds d'archives, remarquablement tenu au départ par les assistantes parlementaires de Jean Bernard, illustre lui aussi le fait que les archives sont réparties sur différents sites selon les fonctions exercées. Outre son intérêt intrinsèque pour les années 1970 et 1980, il présente également l'intérêt d'être dans la prolongation directe du fonds Louis Jacquinet, tant dans les dates que dans la typologie documentaire : la collection des interventions occupe en tout une vingtaine de cartons d'archives. Nul besoin je pense d'en présenter l'intérêt, notamment dans une démarche comparative avec les années Jacquinet. L'autre grand volet de ce fonds concerne la situation économique locale, avec des dossiers sur les entreprises et sur l'emploi notamment. Il s'agit donc d'un fonds tout neuf, qui n'attend que les chercheurs pour être étudié.

L'existence et la cohérence entre eux de ces trois fonds d'archives politiques ouvrent de nouvelles perspectives. Pourquoi ne pas poursuivre cette remarquable série ? Je profite donc de la tribune qui m'est offerte pour lancer un appel aux nombreux élus présents dans cette salle. Je sais que je peux compter dans ma démarche sur le soutien des non moins nombreux historiens assis à côté d'eux. J'espère avoir pu montrer que l'intérêt de vos archives est incontestable, et que les craintes de toute nature qui pourraient vous faire hésiter avant de les confier à un service constitué sont infondées. Leur perte, *a contrario*, ne peut que nuire à la recherche. La spécificité des archives des hommes politiques est aujourd'hui bien prise en compte, tant dans la législation que dans la pratique. Le nouvel écrin aménagé pour les Archives de la Meuse est prêt maintenant pour recueillir cette histoire.

---

<sup>8</sup> Archives départementales de la Meuse (désormais ADM), 181 J.

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- AUDIGIER François, « L'Alliance démocratique de 1933 à 1937 ou l'anachronisme en politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 47, juillet-septembre 1995, p. 147-157.
- AUDIGIER François, SCHWINDT Frédéric (dir.), *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IV<sup>e</sup> République*, Rennes, PUR, 2009.
- AURIOL Vincent, *Journal du Septennat, 1947-1954*, édité par Pierre Nora, Paris, Armand Colin, 1970.
- BARUCH Marc-Olivier (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la seconde guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003.
- BERNARD Mathias, *La Guerre des droites de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- BERSTEIN Serge et MILZA Pierre (dir.), *L'Année 1947*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France libre*, Paris, Fayard, 1996.
- FOCCART Jacques, *Journal de l'Élysée (1965-1974)*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 5 t., 1997-2001, 5 vol.
- LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les Élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS Éditions, 2000.
- QUEUILLE Henri, *Journal de guerre, Londres-Alger, avril 1943-juillet 1944*, présenté par Olivier Dard et Hervé Bastien, Paris, Plon/Fondation Charles de Gaulle, 1995.
- RICHARD Gilles, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou l'échec des droites françaises dans le parti des modérés*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.
- RICHARD Gilles, Sainclivier Jacqueline (dir.), *Les Partis à l'épreuve de 1968. L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Rennes, PUR, 2012.
- RICHARD Gilles, Sainclivier Jacqueline (dir.), *Les Partis et la République. La recomposition du système partisan, 1956-1967*, Rennes, PUR, 2007.
- ROTH François (dir.), *Les Modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy, PUN, 2000.
- ROTH François, *Raymond Poincaré*, Paris, Fayard, 2000.
- SANSON Rosemonde, *L'Alliance républicaine et démocratique, une formation de centre*, Rennes, PUR, 2003.
- SORLOT Marc, *André Maginot (1877-1932) L'homme politique et sa légende*, Metz, Éditions Serpenoise, 1995.

## INDEX NOMINUM

- A** \_\_\_\_\_
- Abrial, Jean-Marie Charles, amiral 103
- Ajam, Maurice 77
- Albertin, Fabien 40
- Antier, Paul 30, 146
- Anxionnaz, Paul 85
- Argenlieu, Thierry d', vice-amiral 104, 113, 114, 127, 132
- Aron, Raymond 86, 87, 89, 95
- Arraut, Pierre 158
- Astier de La Vigerie, Emmanuel d' 90, 92, 94
- Auboyneau, Philippe, amiral 83, 100, 112, 113
- Auphan, Gabriel, amiral 103
- Auriol, Vincent 108, 109, 110, 117, 125, 132, 141
- Auscher, Pierre 71
- B** \_\_\_\_\_
- Babin, Robert 94
- Bacon, Paul 139
- Bailleux, Jacques 55
- Baréty, Léon 72, 76, 77
- Barre, Raymond 161
- Barthou, Louis 69, 75
- Baylot, Jean 146
- Beauguitte, André 23, 30, 32, 34, 36, 74, 76, 77, 79, 146, 147, 154, 155, 157, 195, 197
- Bécharde, Paul 108
- Bernard, Jean 20, 30, 35, 53, 56, 71, 100, 106, 107, 109, 111, 128, 149, 152, 153, 154, 159, 196
- Besse, René 73
- Béthouart, Antoine, général 92, 105
- Bétolaud, Robert 165
- Bidault, Georges 109, 139, 165
- Billotte, Pierre, général 92
- Billoux, François 91, 107
- Blanc, Pierre 77
- Bléhaut, Henri, contre-amiral 103
- Blum, Léon 78, 79, 85, 87
- Boivin-Champeaux, Jean 140

- Bonnet, Henri 90  
 Bonneval, Laurent 76, 79  
 Bourguès-Maunoury, Maurice 139, 142  
 Brosset, Diego, général 92, 93, 94  
 Brossolette, Pierre 86, 90, 95  
 Brousse, Martial 27, 29, 30, 137, 146  
 Bruyneel, Robert 80  
 Bureau, Georges 76, 84, 86
- C** \_\_\_\_\_
- Capitant, René 90, 152  
 Catroux, Georges, général 90  
 Césaire, Aimé 179  
 Chaban-Delmas, Jacques 142, 151  
 Champeaux, François de 74  
 Champetier de Ribes, Auguste 104  
 Chapelet, Roger 119  
 Chapron, Marcel 167  
 Chirac, Jacques 161  
 Churchill, Winston 91  
 Cointreau, André 76  
 Colbert, Jean-Baptiste 97, 98, 99, 102, 103, 111, 126, 127, 133  
 Collière, André 158  
 Collinet, Pierre-Xavier, vice-amiral 101  
 Collot, André 53, 158, 159  
 Comert, Pierre 86, 87  
 Cooper, Duff 115  
 Coste-Floret, Paul 107, 111  
 Coty, René 134, 140, 141  
 Courcel, Geoffroy de 92  
 Couve de Murville, Maurice 159  
 Cusseau, Victor 33, 34
- D** \_\_\_\_\_
- Daladier, Édouard 100, 143  
 Darlan, François, amiral 93, 100, 101, 102, 103, 112  
 David, Robert 15, 72, 98, 158  
 Debré, Michel 142, 151, 179, 180, 181, 185, 187  
 Defferre, Gaston 177  
 Demailly, Jean-Claude 35  
 Derrien, Edmond, vice-amiral 116  
 Develle, Jules et Edmond 17  
 Diethelm, André 90, 91, 92, 94  
 Dignac, Pierre 76  
 Dodin, Louis 30, 32, 154  
 Donnedieu de Vabre, Renaud 15  
 Dorgères, Henry 146  
 Doriot, Jacques 87  
 Doumer, Paul 69  
 Doussain, Gustave 76  
 Drancourt, Michel 35, 53, 57, 61, 157, 158, 197  
 Duchet, Roger 135, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 154  
 Dulles, Allen 84  
 Dupraz, Johannès 110, 111  
 Duvillard, André 174
- E** \_\_\_\_\_
- Entrevan, colonel 153
- F** \_\_\_\_\_
- Farjon, Roger 80  
 Fauchon, Maxime 76  
 Faure, Edgar 62, 71, 141, 146, 177, 178  
 Fels, André de 72  
 Fénard, Raymond, vice-amiral 122  
 Fizaine, Georges 25, 26, 27, 136  
 Flandin, Pierre-Étienne 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 138, 139  
 Fléchet, Max 142  
 Foccart, Jacques 150, 151, 158, 160, 181, 186, 191  
 Foch, Ferdinand, maréchal 174  
 Forget, Eugène 137  
 Fornel de La Laurencie, Benoît-Léon, général 84  
 Fould, Achille 73, 76  
 Fournier, Pierre-Eugène 84

Frédéric-Dupont, Édouard 64, 70  
Frenay, Henri 84, 90, 93

## G

---

Galimand, Lucien 85  
Gapiand, Jean 73  
Gaulle, Charles de, général 21, 24, 25, 26,  
27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 36, 38, 55,  
61, 63, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90,  
91, 92, 93, 94, 95, 101, 102, 103, 104,  
105, 106, 107, 108, 112, 113, 131, 133,  
134, 135, 139, 140, 142, 144, 147, 149,  
150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158,  
175, 178, 179, 186, 190, 191, 195, 196  
Gaulle, Philippe de 120  
Gellié, Emile 73, 80  
Gilliot, Auguste, général 30, 138, 153,  
175  
Giraud, Henri, général 63, 88, 89, 90, 92,  
102, 104, 105, 112  
Giscard d'Estaing, Valéry 14, 16, 197  
Gombault, Georges 86, 87  
Gouin, Félix 83, 85, 92  
Grenier, Fernand 85, 91  
Guillaumat, Pierre 134, 154  
Guy, Claude 134, 149, 150, 183

## H

---

Hachette, René 40  
Héraud, Marcel 73, 74, 75, 76  
Herriot, Édouard 70, 85  
Hitler, Adolphe 80  
Houphouët-Boigny, Félix 134, 149  
Hutin, Paul 23

## J

---

Jacquinet, Camille 22  
Jeanneney, Jean-Marcel 85  
Jeukens, Jean 25, 27, 28, 30, 153  
Juin, Alphonse, maréchal 105, 108  
Junot, Michel 144

## K

---

King, Martin Luther 190  
Kir, Félix 144

## L

---

Labarthe, André 86  
Laborde, Jean de 84  
Lacave, André 167  
Lachal, Raymond 74  
La Grande, Amaury de 46  
Lahoz, Emmanuel 160  
La Myre-Mory, Robert de 74  
Laniel, Joseph 40, 74, 79, 80, 85, 139,  
141, 153, 177  
Lapie, Olivier 85  
La Rocque, François de 144  
Lattre de Tassigny, Jean de, général 93  
Laurens, Camille 143  
Laval, Pierre 103  
Lazard, Simone 32, 64, 157  
Leblanc, Michel 36  
Lecacheux, Joseph 77  
Lecourt, Robert 186  
Legentilhomme, Paul, général 89, 101  
Legge, colonel 84  
Lejeune, Max 154, 165  
Lemery, Henry 84  
Lemonnier, André, contre-amiral 93,  
112, 114, 122, 126  
Lestapis, Samuel de 74  
Le Troquer, André 90, 91, 101  
Lévy, Louis 87  
Leygues, Georges 69, 97, 98, 99, 104,  
109, 111, 118, 126, 133  
Liautey, André 143  
Lurie, Cerf 158  
Lyrot, Hervé de 76

---

**M**

Madoux, André 29

- Maginot, André 17, 21, 22, 23, 24, 25, 29, 39, 56, 60, 65, 70, 71, 161, 166, 171, 172, 174
- Magnan, André 74
- Mandel, Georges 15, 79, 80
- Marcellin, Raymond 144
- Marin, Louis 41, 79
- Marizier, Pierre 33, 34
- Maroselli, André 110
- Marquet, Jean 167
- Martinaud-Déplat, Léon 143
- Massigli, René 83, 89, 90
- Matrot, Pierre 34, 35, 157
- Mayer, Daniel 50
- Mayer, René 90, 141, 177
- Mégier, Gérard 160
- Mendès France, Pierre 64, 85, 90, 133, 141
- Menthon, François de 90
- Michelet, Edmond 105, 106
- Millerand, Alexandre 70
- Missoffe, François, contre-amiral 105, 131
- Miterrand, François 33, 35, 62, 165, 169, 172, 177
- Moch, Jules 101, 105, 139, 158
- Mollet, Guy 134, 149, 183
- Monnet, Jean 83, 90, 92, 102
- Morice, André 139, 141, 143, 146
- Morlet, Gilbert 25, 28, 153
- Muselier, Émile, amiral 83, 100
- N** \_\_\_\_\_
- Nanty, Fernand 25
- Neuwirth, Lucien 151
- O** \_\_\_\_\_
- Ortoli, Paul, contre-amiral 105
- P** \_\_\_\_\_
- Palewski, Gaston 92, 151
- Pâques, Georges 115
- Pellé, Léon 76
- Perreau-Pradier, Pierre 76
- Pétain, Philippe 25, 31, 87, 112, 114, 136, 140
- Petsche, Maurice 32, 64, 74, 150, 157, 168
- Peyrefitte, Alain 149, 150
- Pflimlin, Pierre 139, 149
- Philip, André 85, 86, 91, 92, 95
- Philip, Olivier 158
- Pierre-Bloch, Jean 43, 47, 85
- Piétri, François 73, 99
- Pinay, Antoine 135, 139, 140, 141, 142, 144, 146
- Pineau, Christian 84
- Pinelli, Noël 40
- Plait, André 140
- Pleven, René 84, 90, 91, 165, 177
- Poher, Alain 97, 98
- Poincaré, Raymond 17, 18, 21, 22, 23, 24, 26, 29, 32, 56, 60, 65, 69, 72, 154, 161, 190
- Polimann, Lucien, chanoine 24, 63
- Pompidou, Georges 35, 61, 143, 150, 155, 158, 181, 187, 192, 195, 197
- Pouille, Lucien 32, 154
- Prades, Georges 75
- Q** \_\_\_\_\_
- Queuille, Henri 83, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 139, 165
- R** \_\_\_\_\_
- Ragueneau, Philippe 152, 153
- Raincourt, Philippe de 140
- Ramadier, Paul 28, 106, 108, 109, 110, 125, 152
- Ratier, Anthony 72
- Reibel, Charles 75, 80
- Rémond, René 15, 78, 80

Rey, Henry 160  
Reynaud, Paul 24, 37, 39, 69, 70, 71, 73,  
74, 75, 76, 77, 79, 80, 87, 138, 139,  
140, 141, 142, 143, 145, 195, 197  
Ribeyre, Paul 139  
Richez, Charles 36  
Richoux, Robert 159  
Rocard, Michel 15  
Rochette, Maurice 27  
Rollin, Louis 74, 76, 77, 80  
Rousselot, René 30, 32, 33, 34, 35, 49,  
138, 145, 153, 157, 158

## S

---

Sablé Louis, vice-amiral 102, 116, 117  
Salziger, Jean-Claude 35  
Sarraut, Albert 23, 75  
Savard, André 26, 27, 30, 31, 32, 33, 34,  
136, 137, 146, 157  
Schleiter, François 27, 29, 137, 138, 147  
Schleiter, Gabriel 24  
Schuman, Robert 111, 139, 165  
Sembat, Marcel 16  
Soustelle, Jacques 92, 153, 154  
Stehlin, Paul 159

## T

---

Tapin, Lucien 25, 172  
Tardieu, André 60, 69, 74, 80, 99, 140  
Taton-Vassal, Louis 23, 72  
Taurines, Jean 80  
Teitgen, Pierre-Henri 110  
Terrasse, André 72, 73, 77

Teyssoit, capitaine 92  
Thellier, Paul 73, 76  
Thévenon, Hippolyte 28, 153  
Thiébaud, Gaston 24, 25, 26, 27, 136  
Thomas, Eugène 97, 113, 139  
Thorez, Maurice 79, 108  
Tillon, Charles 106  
Tixier, Adrien 89, 90  
Tixier-Vignancour, Jean-Louis 74, 78  
Tomasini, René 153, 160  
Tourné, André 167  
Tourte, Georges 153  
Trorial, Jacques 159

## V

---

Vanet, Gérard 160  
Varin, René 23  
Ventenat, Marcel 80  
Vincent, Adolphe 74, 98, 108, 109, 110,  
117, 125, 132, 141  
Vinel, Hugues 166  
Vuillaume, Jean 26, 27, 136, 137

## W

---

Wallach, Alfred 79, 80  
Weygand, Maxime, général 100, 174

## Z

---

Zaepffel, Camille 30, 31

## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	7
<i>Christian Namy</i>	
Introduction .....	9
<i>Olivier Dard</i>	

### PREMIÈRE PARTIE

#### LOUIS JACQUINOT EN MEUSE

#### **Cahier d'illustrations n° 1 (8 pages)**

Les archives des hommes politiques : l'exemple de la Meuse .....	13
<i>Lydiane Gueit-Montchal</i>	
Louis Jacquinot dans l'environnement politique meusien .....	21
<i>Jean-Pierre Harbulot</i>	
Louis Jacquinot : de l'engagé volontaire à l'officier de réserve .....	37
<i>François Cochet</i>	
Point de vue d'un élu local .....	49
<i>Rémi Herment</i>	
Louis Jacquinot : de l'oubli en général, du sien en particulier... ..	55
<i>François Dosé</i>	
Regard sur un parcours politique .....	59
<i>Gérard Longuet</i>	



DEUXIÈME PARTIE  
LA CARRIÈRE POLITIQUE DE LOUIS JACQUINOT

**Cahier d'illustrations n° 2 (15 pages)**

	Louis Jacquinot et l'Alliance démocratique .....	69
	<i>François Audigier</i>	
	Louis Jacquinot et la France libre .....	83
	<i>Jean-François Muracciole</i>	
	Louis Jacquinot ministre de la Marine, le « Colbert de la Libération » ? .....	97
	<i>Thomas Vaisset et Philippe Vial</i>	
	Louis Jacquinot et le CNIP : la difficile insertion d'un grand notable dans un grand parti (1948-1962) .....	135
	<i>Gilles Richard</i>	
208	Louis Jacquinot et le gaullisme .....	149
	<i>Jérôme Pozzi</i>	

TROISIÈME PARTIE  
LE MINISTRE

**Cahier d'illustrations n° 3 (18 pages)**

	Louis Jacquinot et les Anciens combattants .....	165
	<i>Julie Bour</i>	
	Louis Jacquinot, ministre d'État chargé des DOM et des TOM (août 1961-janvier 1966) .....	177
	<i>Frédéric Turpin</i>	
	Louis Jacquinot, un mentor ? .....	189
	<i>Olivier Stirn</i>	
	Conclusion .....	193
	<i>Gilles Richard et Olivier Dard</i>	

**Cahier d'illustrations n° 4 (9 pages)**

	Bibliographie .....	199
	<i>Index nominum</i> .....	201
	Table des matières .....	207

Héritier de Raymond Poincaré et d'André Maginot, combattant des deux guerres mondiales, modéré rallié à la France libre et au général de Gaulle à Londres, Louis Jacquinot (1898-1993) est une personnalité importante de l'histoire politique de la France du vingtième siècle. Député de la Meuse entre 1932 et 1973, président du Conseil général durant 28 années, il fut ministre à plus de quinze reprises sous les III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques, notamment à la Marine, aux Anciens combattants ou à l'outre-mer.

En s'appuyant sur des archives inédites et de nombreux témoignages, ce livre retrace le parcours politique d'une des grandes figures méconnues de l'histoire politique française, d'un modéré de l'Alliance démocratique devenu ensuite un indépendant rallié à la V<sup>e</sup> République. En même temps qu'il enrichit la connaissance de l'histoire générale des trois dernières Républiques, ce volume éclaire l'histoire de la Meuse et de la Lorraine que Louis Jacquinot incarne pendant près d'un demi-siècle.

Louis Jacquinot n'a cessé d'être photographié au cours de sa longue carrière et a laissé un fonds iconographique d'une grande richesse. Une partie de ces clichés est aujourd'hui rassemblée dans ce recueil. Parfois officielles, frappantes, étonnantes ou encore anecdotiques, ces photographies parlent de l'homme et de ses fonctions. Elles permettent de retracer la vie de Louis Jacquinot depuis la Meuse et d'explorer le monde qu'il a arpenté à travers ses fonctions politiques.

Couverture : Louis Jacquinot dans son bureau  
à Paris vers 1960  
© Archives départementales de la Meuse, 47 J 231

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

